

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE  
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS  
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

---

SOMMAIRE—Le dernier *Motu proprio* de S. S. Pie X concernant le Bréviaire et le Missel—Le geste de la paroisse de Saint-Léon—Pour nos gens—Le centenaire de la paix entre le Canada et les États-Unis—Le testament du comte de Mun—Le testament de M. Nicholas Bawlf—La lettre pastorale du cardinal Mercier—Les mains vides—Une lettre de M. l'abbé Thibault à Mgr Provencher—M. Henri Godard—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

---

VOL. XIV

1 MARS 1915

No 5

---

LE DERNIER *MOTU PROPRIO* DE S. S. PIE X

CONCERNANT LE BRÉVIAIRE ET LE MISSEL

Il y a deux ans, en édictant la Constitution apostolique *Divino afflatu*, par laquelle Nous avons spécialement en vue, autant que faire se pouvait, d'instituer la récitation intégrale hebdomadaire du Psautier et de rétablir les anciens offices des dimanches, nombre d'autres desseins occupaient nos pensées, partie simples projets, partie même en voie d'exécution, et qui se rapportaient à la réforme, entreprise par nous, du Bréviaire romain; mais comme il n'était pas possible alors, à cause de multiples difficultés, de les réaliser, Nous avons été obligé de les ajourner à un moment plus opportun. Car, pour la distribution du Bréviaire réformé telle que Nous la voulons, c'est-à-dire parfaite, il reste encore à ramener le calendrier de l'Eglise universelle à son premier plan et à sa première forme sans toucher cependant aux belles additions qu'y a apportées la fécondité toujours merveilleuse de l'Eglise, Mère des saints; il reste à utiliser des passages appropriés de l'Écriture, des Pères et des Docteurs, restitués dans leur version authentique, à retoucher sobrement les vies des saints, d'après les sources, et à mieux disposer plusieurs traits de la liturgie après les avoir allégés des superflutés.

Mais toutes ces réformes, au jugement des doctes et des prudents, demandent des travaux aussi considérables que prolongés; pour ce motif, une longue suite d'années devra s'écouler avant que cette sorte d'édifice liturgique, que l'Épouse mystique du Christ a élevé avec un zèle clairvoyant en témoignage de sa piété et de sa foi, apparaisse de